

COMPTE RENDU
RÉUNION DE BUREAU ORDINAIRE
Du jeudi 18 janvier 2024 à 12h15

Date convocation : 15 janvier 2024

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni, à JAVENE, au siège du SMICTOM du Pays de Fougères, allée Eugène Freyssinet, le jeudi dix-huit janvier deux mille vingt-quatre à douze heures quinze, sous la présidence de Mme Isabelle DUSSOUS.

Etaient Présents :

Mme Isabelle DUSSOUS, ***Présidente,***

M. Henri AVRIL, M. Serge BOUDET, Mme Marielle MURET-BAUDOIN,
M. Christian STEPHAN, ***Vice-présidents.***

Daniel BALLUAIS, M. Gérard BARBEDETTE,
M. Claude CAILLEAU, ***Membres du Bureau.***

Etaient absents excusés, M. Daniel FEVRIER,

Assistaient également à la réunion :

M. RAPHALEN Philippe, DRFIP

M. LEFEUVRE Hugo, DRFIP

M. TESSIER Christophe, Conseiller aux décideurs locaux

M. David BESNIER, Directeur S'3TEC

Mme Sonia LEBRUMAN, Responsable Traitement des déchets recyclables S'3TEC

Mme Christèle MERHAND, Directrice Finances-RH S3T'ec

Mme Nadège DOUABLIN, Service Communication

En premier lieu, il est demandé d'entériner le compte-rendu du Bureau Syndical du 05 décembre 2023.

A l'unanimité, les membres du Bureau valident le compte-rendu de la dernière séance.

Avant de commencer l'ordre du jour, M. BESNIER présente les résultats du sourcing.



Exploitation centre transfert FOUGERES Reconversion centre de tri VITRE :

- ▷ BRANGEON
- ▷ TRIBORD (+ RETRILOG + VALORPLAST)
- ▷ SUEZ
- ▷ PAPREC GRAND OUEST

La société BRANGEON propose de ramener de l'activité mais peu, mutualisation moyenne.

TRIBORD propose de capitaliser sur le site : duplication de l'activité de leur site de BREST, développement du plastique.

SUEZ n'est pas intéressé.

PAPREC propose un site de préparation de la matière.

Pour M. STEPHAN, les échanges étaient intéressants :
- TRIBORD, souhaite créer un centre de tri des plastiques,
- PAPREC souhaite conditionner le site au CVED

M BARBEDETTE confirme : « on sentait TRIBORD passionné ».

M. BOUDET confirme l'intéressement de TRIBORD. Il se rapproche le plus de l'attente de la collectivité.

Mme DUSSOUS demande combien de postes pourront être créés ?
M. BESNIER répond 7 à 8 postes équivalent temps plein pour VITRE.

M. BESNIER mentionne l'intérêt de lier les 2 centres de transferts et valo matière (VITRE et FOUGERES) pour BRANGEON et TRIBORD.

Mme MURET-BAUDOIN demande s'il y aura des travaux à faire ? M. BESNIER répond qu'il y a la mise aux normes incendie sur VITRE, les candidats ne sont à priori pas opposés à la prise en charge mais à condition de prolonger la durée du contrat.

M. STEPHAN souligne qu'il y a forcément le démantèlement de la chaîne à prévoir. Il ajoute ne pas pouvoir se permettre de laisser partir ce type de local pour du simple stockage.

Mme LEBRUMAN informe le bureau des problèmes rencontrés au centre de tri du MANS, exploité par SUEZ RV OUEST :

- Extension des tonnages en extérieur, 5000 balles laissées, ils ont pu trier 25 % du stock depuis septembre, tri alvéole et extérieur réalisés sauf balles.

M. BOUDET demande quel recours a-t-on ?

Mme LEBRUMAN répond que l'on peut appliquer les pénalités prévues au marché. Le calcul sera aussi effectué par rapport aux performances. Mme LEBRUMAN indique qu'il y peu de retour car S3T'ec n'est pas la collectivité majeure sur le site.

Mme MURET-BAUDOIN demande si l'on peut dire que ce sont nos balles ?

Mme LEBRUMAN ne répond que oui, en tout cas partiellement, « pas tout ».

Mme DUSSOUS demande que dit les exploitants du MANS ?

Mme LEBRUMAN répond que des marchés devaient arriver à échéance mais ce n'est finalement pas le cas du fait de retard dans les travaux de futurs sites. Les tonnages n'ont pas pu être dévoyés.

M. BESNIER fait part qu'il serait important d'adresser un courrier officiel au prestataire.

Mme DUSSOUS demande : peut-on les mettre ailleurs au même coût ?

Mme LEBRUMAN répond par la négative. PAPREC est ouvert à des apports, mais il y a les coûts de transport. Il reste à ouvrir les balles et trier.

M. BESNIER fait remarquer que le marché est peu cher.

Mme DUSSOUS demande quel est le délai pour rattraper le retard ? Mme LEBRUMAN répond 31/5 pour l'avalancement des stocks.

Mme DUSSOUS déclare que l'on ne pas accepter plus de refus de tri

A – BILAN ANNEE 2023

Question 1 – Projet de Bilan Technique 2023

Mme DUSSOUS propose une présentation des unités d'œuvre de S3T'ec pour l'année 2023 et une projection à fin d'année :

- Tonnages
- Taux de valorisations
- Performances des outils
- ...etc.

Elle laisse la parole à M. BESNIER pour la présentation.

Bilan Technique 2023 :



Bilan tonnages de déchets valorisés :

	Projection fin 2023	réel 2022	proj 2023 VS 2022
OMr	28 331	31 228	-9%
dont SMICTOM SUD EST 35	16 183	17 253	-6%
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	12 148	13 975	-13%
Biodéchets	4	0	
dont SMICTOM SUD EST 35	4		
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	0		
Emballages	8 308	6 784	22%
dont SMICTOM SUD EST 35	5 390	4 598	17%
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	2 918	2 186	33%
dont Refus de tri	2 082	1 750	19%
dont SMICTOM SUD EST 35	1 202	1 241	-3%
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	881	516	71%
Papiers	2 959	3 325	-11%
dont SMICTOM SUD EST 35	1 737	1 972	-12%
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	1 222	1 353	-10%
Verre	9 895	9 777	1%
dont SMICTOM SUD EST 35	6 148	5 987	3%
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	3 746	3 790	-1%



Bilan tonnages de déchets valorisés :

	Projection fin 2023	réel 2022	proj 2023 VS 2022
Cartons	2 717	2 789	-3%
dont SMICTOM SUD EST 35	1 494	1 580	-5%
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	1 224	1 209	1%
Tout-Venants	14 513	14 290	2%
dont SMICTOM SUD EST 35	7 146	7 498	-5%
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	7 176	6 792	6%
dont refus plâtres SUD EST 35	191		#DIV/0!
Bois	8 063	8 088	0%
dont SMICTOM SUD EST 35	2 939	2 753	7%
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	5 123	5 335	-4%
Gravats	16 661	16 544	1%
dont SMICTOM SUD EST 35	10 723	10 952	-2%
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	5 939	5 592	6%
Gravats Valorisés SMICTOM FOUGERES			
Déchets verts	10 835	9 332	16%
dont SMICTOM SUD EST 35	1 404	1 354	4%
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	9 430	7 978	18%
Ferrailles	4 559		
dont SMICTOM SUD EST 35	2 917		
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	1 642		

5



Bilan tonnages de déchets valorisés :

	Projection fin 2023	réel 2022	proj 2023 VS 2022
Plâtres	203	351	-42%
dont SMICTOM SUD EST 35	203	351	-42%
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	0	0	
Plastiques rigides et souples	68	0	
dont SMICTOM SUD EST 35	38	0	
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	29	0	
Souches	159	104	53%
dont SMICTOM SUD EST 35	159	104	53%
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	0	0	
Batteries	43		
dont SMICTOM SUD EST 35	30		
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	13		
Huiles minérales	37		
dont SMICTOM SUD EST 35			
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	37		
Déchets Dangereux Ménagers	254	241	5%
dont SMICTOM SUD EST 35	143	140	2%
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	111	101	10%
Amiante	123	36	242%
dont SMICTOM SUD EST 35	55	0	
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES	68	36	90%
Huiles végétales	14		
dont SMICTOM SUD EST 35	14		
dont SMICTOM PAYS DE FOUGERES			

6

Mme DUSSOUS demande si les tout venants sont possibles dans le CVED s'il a y moins d'ordures ménagères résiduelles (OMR) ?

M. BESNIER répond que l'exploitant peut prendre à priori une benne par semaine.

M. BESNIER rappelle la question du devenir du broyage des déchets verts (actuellement sur le SMICTOM Vitré), dont l'échéance est prévue fin 2025.

Mme MURET-BAUDOIN demande quand est prévu la mise en service du quai à JAVENE ? M. BESNIER répond en septembre 2024.

B – FINANCES 2023

Question 2 – Projet Compte Administratif 2023

Mme DUSSOUS propose une présentation du CA 2023.

Mme MERHAND présente les chiffres du CA.



Section de fonctionnement (projet CA)

Dépenses de fonctionnement

DF Synthèse par pôle	BP 2023	CA 2023	Différentiel CA/BP	Exe CA/BP	Principaux postes :
COMMUNICATION	90 832,00	43 443,65	-47 388,35	48%	Incinération = 3 736 k€ (BP 3 846 k€)
CS	3 528 700,00	3 179 325,62	-349 374,38	90%	Autre tt OMR = 407 k€ (BP 705 k€)
DECHARGE	8 000,00	15 455,45	7 455,45	193%	Energie-combustibles = 515 k€ (BP 795 k€)
OMR	6 335 450,00	5 653 266,18	-682 183,82	89%	Dépenses imprévues = 0 (BP =90 k€)
QUAI	15 740,00	7 158,00	-8 582,00	45%	Tri des déchets recyclables = 2 172 k€ (BP 2 361 k€)
STRUCTURE	365 680,00	181 848,48	-183 831,52	50%	Exploitation quai transfert = 354 k€ (BP=409 k€)
CTVM	0,00	13 212,00	13 212,00	0%	Transfert = 703 k€ (BP 935 k€)
DECHETERIE	4 080 350,00	3 817 821,59	-262 528,41	94%	Traitement des déchèteries = 3 818 k€ (BP=4 081 k€)
FILIERES	1 805 000,00	1 578 568,78	-226 431,22	87%	Rétrocession recettes filières = 1 579 k€ (BP=1 805 k€)
VERRE	41 500,00	14 654,71	-26 845,29	35%	
Total général	16 271 252,00	14 504 754,46	-1 766 497,54	89%	

Taux d'exécution de 89%, lié à de moindre dépenses de traitement OMR, énergie, tri, transfert, déchèterie.



Section de fonctionnement (projet CA)

Recettes de fonctionnement

RF Synthèse par pôle	BP 2023	CA 2023	Différentiel CA/BP	Exe CA/BP	
CS	0,00	15 666,59	15 666,59	0%	Redevance d'équilibre = 11 986 k€
DECHARGE		0,00	0,00	0%	
OMR	1 751 000,00	2 059 704,86	308 704,86	118%	Recettes industrielles Vente énergie = 1 573 k€ (BP = 1 652 k€)
QUAI		0,00	0,00	0%	
STRUCTURE	11 986 252,00	11 986 348,62	96,62	100%	Accueil Omr Rennes M. = 333 k€ (BP=0)
REPORT	729 000,00	729 000,00	0,00	100%	Rétrocession recettes filières = 1 576 k€
FILIERE	1 805 000,00	1 575 671,44	-229 328,56	87%	Report à hauteur de 729 k€
Total général	16 271 252,00	16 366 391,51	95 139,51	101%	

Taux de réalisation légèrement inférieur à 100%, du fait de moindre recettes d'énergie.

9



Section de fonctionnement (projet CA)

Synthèse

DF Synthèse par chapitre	BP 2023+DM	CA 2023	Différentiel CA/BP	Exe CA/BP
011 Charges à caractère général	13 600 132,00	12 165 773,25	-1 434 358,75	89%
012 Charges de personnel	214 950,00	202 300,01	-12 649,99	94%
022 Dépenses imprévues	90 000,00	0,00	-90 000,00	0%
042 Opération d'ordre	493 550,00	493 117,21	-432,79	100%
65 Autres charges de gestion courante	1 836 220,00	1 607 955,53	-228 264,47	88%
66 Charges financières	36 400,00	35 608,46	-791,54	98%
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0%
68 Dotation aux provisions	0,00	0,00	0,00	0%
Total général	16 271 252,00	14 504 754,46	-1 766 497,54	89%

RF Synthèse par chapitre	BP 2023	CA 2023	Différentiel CA/BP	Exe CA/BP
002- Résultat reporté	729 000,00	729 000,00	0,00	0%
013- Atténuation de charges	500,00	591,00	91,00	18%
042- Opérations d'ordre	99 000,00	97 268,50	-1 731,50	-2%
70- Produits des services et ventes diverses	3 457 000,00	3 496 194,87	39 194,87	1%
74- Dotations, subventions, participations	11 985 752,00	11 985 755,00	3,00	0%
75- Autres produits de gestion courante		2,62	2,62	0%
76- Produits financiers		0,00	0,00	0%
77- Produits exceptionnels		57 579,52	57 579,52	0%
Total général	16 271 252,00	16 366 391,51	95 139,51	1%

10



Section d'invest. (CA)

Synthèse

Programme d'investissement	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
± CDT	19 000,00	8 552,68	
± CVED	1 939 190,47	1 250 891,36	275 336,72
± DECHARGE DE CORNILLE	12 434,76	6 434,76	
± QUAI DE TRANSFERT	1 580 000,00	344 086,30	1 235 913,70
± STRUCTURE	8 813,20	5 689,76	6 636,00
± CTVM	629 000,00		
± BIODHT	30 000,00		
Total général	4 218 438,43	1 615 654,86	1 517 886,42

DI par chapitre	BP 2023	CA 2023	Différentiel CA/BP	Exe CA/BP	RAR 2023
020- Dépenses imprévues	0,00		0,00	0%	
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	99 000,00	97 268,50	-1 731,50	98%	
041- Opérations patrimoniales	51 100,00		-51 100,00	0%	
13- subventions d'investissement	0,00		0,00	0%	
16- Emprunts et dettes assimilées	657 000,00	656 676,23	-323,77	100%	
20-Immobilisations incorporelles	30 000,00		-30 000,00	0%	5 823,60
21- Immobilisations corporelles	41 854,40	14 242,44	-27 611,96	34%	19 517,07
23- Immobilisations en cours	4 146 584,03	1 601 412,42	-2 545 171,61	39%	1 492 545,75
27- Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0%	
10- Dotations, fonds divers et réserves	24 320,00	24 316,62	-3,38	100%	
Total général	5 049 858,43	2 393 916,21	-2 655 942,22	47%	1 517 886,42

RI par chapitre	BP 2023	CA 2023	Différentiel CA/BP	Exe CA/BP	RAR 2023
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	493 550,00	493 117,21	-432,79	0%	
041- Opérations patrimoniales	51 100,00		-51 100,00	-100%	
10-Dotations, fonds divers et réserves	1 117 472,87	1 174 703,80	57 230,93	5%	
13- Subventions d'investissement reçues	12 500,00		-12 500,00	-100%	
16- Emprunts et dettes assimilées	1 802 787,78		-1 802 787,78	-100%	1 800 000,00
23- Immobilisations en cours	0,00		0,00	0%	
001- Solde d'exécution positif reporté N+1	1 572 447,78	1 572 447,78	0,00	0%	
Total général	5 049 858,43	3 240 268,79	-1 809 589,64	-36%	1 800 000,00

11



Projet CA

Synthèse

	Projet CA 2023	
	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
Crédits de fonctionnement consommés	14 504 754,46	15 637 391,51
Résultat de fonctionnement reporté		729 000,00
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14 504 754,46	16 366 391,51
Excédent global de fonctionnement 2023		1 861 637,05
INVESTISSEMENT		
Crédits d'investissement consommés	2 393 916,21	1 667 821,01
Résultat d'investissement reporté		1 572 447,78
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 393 916,21	3 240 268,79
Excédent global d'investissement 2023		846 352,58
Excédent cumulé 2023		2 707 989,63

12

Question 3 – Projections 2024-2030

La Présidente expose :

Comme évoqué lors des séances précédentes, le syndicat a sollicité l'accompagnement de la DRFIP pour la réalisation d'une analyse financière prospective sur la période 2024-2030. L'objectif de cette analyse est d'évaluer l'impact des orientations et décisions sur les budgets des années à venir, et surtout de mesurer l'impact du projet de renouvellement de l'outil de traitement porté par S3T'EC.

A partir des orientations 2024-2030, une analyse financière prospective a été réalisée en partenariat avec la DGFIP.

Mme DUSSOUS laisse la parole à Mme MERHAND et M. RAPHALEN pour la présentation.

Mme MERHAND présente les éléments du BP 2024 :



Section de fonctionnement (projet BP)

Dépenses de fonctionnement

DF Synthèse par pôle	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Ecart BP/BP	Var. BP/BP
COMMUNICATION	90 832,00	43 443,65	66 182,00	-24 650,00	-27%
CS	3 528 700,00	3 179 325,62	3 762 962,00	234 262,00	7%
DECHARGE	8 000,00	15 455,45	17 122,00	9 122,00	114%
OMR	6 335 450,00	5 653 266,18	6 746 630,00	411 180,00	6%
QUAI	15 740,00	7 158,00	181 885,00	166 145,00	1056%
STRUCTURE	365 680,00	181 848,48	327 086,73	-38 593,27	-11%
CTVM	0,00	13 212,00	1 600,00	1 600,00	0%
DECHETERIE	4 080 350,00	3 817 821,59	4 304 500,00	224 150,00	5%
FILIERES	1 805 000,00	1 578 568,78	1 500 000,00	-305 000,00	-17%
VERRE	41 500,00	14 654,71	45 200,00	3 700,00	9%
Total général	16 271 252,00	14 504 754,46	16 953 167,73	681 915,73	4%

Principaux postes :

Incinération = 4 368 k€ (BP 3 846 k€)
 Autre tt OMR = 491 k€ (BP 705 k€)
 Energie-combustibles = 747 k€ (BP 795 k€)
 Dépenses imprévues = 0 (BP =90 k€)
 Tri des déchets recyclables = 2 656 k€ (BP 2 361 k€)
 Exploitation quai transfert = 467 k€ (BP=409 k€)
 Transfert = 874 k€ (BP 935 k€)
 Traitement des déchèteries = 4 304 k€ (BP=4 081 k€)
 Rétrocession recettes filières = 1 500 k€ (BP=1 805 k€)

Variation des dépenses de 4%

14

M. BESNIER explique que le budget a été remis à jour sur le traitement des ordures ménagères, notamment du fait d'une demande de réhausse du prix formulé par l'exploitant PAPREC compte tenu de l'évolution de l'électricité.

Mme DUSSOUS répond que ceci devra être discuté avec l'exploitant.



Section de fonctionnement (projet BP)

Recettes de fonctionnement

RF Synthèse par pôle	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Ecart BP/BP	Var BP/BP
CS	0,00	15 666,59	0,00	0,00	0%
DECHARGE		0,00		0,00	0%
OMR	1 751 000,00	2 059 704,86	1 793 449,00	42 449,00	2%
QUAI		0,00		0,00	0%
STRUCTURE	11 986 252,00	11 986 348,62	12 930 718,13	944 466,13	8%
REPORT	729 000,00	729 000,00	729 000,00	0,00	0%
FILIERE	1 805 000,00	1 575 671,44	1 500 000,00	-305 000,00	-17%
Total général	16 271 252,00	16 366 391,51	16 953 167,13	681 915,13	4%

Redevance d'équilibre = 12 930 k€

Recettes industrielles Vente énergie = 1 478 k€
(BP = 1 652 k€)

Accueil Omr Rennes M. = 165 k€ (BP=0)

Rétrocession recettes filières = 1 500 k€

Report à hauteur de 729 k€

Variation de la redevance d'équilibre de 8%

15



Section d'invest. (BP)

Programme d'investissement

Programme d'investissement	BP 2023	CA 2023	RAR 2023	NOUVEAUX CREDITS : PROJECTIONS 2024	Ecart BP/BP	Var BP/BP	
CDT	19 000,00	8 552,68		24 000,00	24 000,00	5 000,00	26%
20-Immobilisations incorporelles	0,00				0,00	0,00	0%
21-Immobilisations corporelles	19 000,00	8 552,68		24 000,00	24 000,00	5 000,00	26%
23-Immobilisations en cours	0,00				0,00	0,00	0%
CVED	1 939 190,47	1 250 891,36	275 336,72	1 100 060,00	1 375 396,72	-563 793,75	-29%
20-Immobilisations incorporelles	0,00			60 000,00	60 000,00	60 000,00	0%
21-Immobilisations corporelles	14 041,20		17 585,07		17 585,07	3 543,87	25%
23-Immobilisations en cours	1 925 149,27	1 250 891,36	257 751,65	1 040 060,00	1 297 811,65	-627 337,62	-33%
DECHARGE DE CORNILLE	12 434,76	6 434,76		6 000,00	6 000,00	-6 434,76	-52%
20-Immobilisations incorporelles	0,00				0,00	0,00	0%
21-Immobilisations corporelles	0,00				0,00	0,00	0%
23-Immobilisations en cours	12 434,76	6 434,76		6 000,00	6 000,00	-6 434,76	-52%
QUAI DE TRANSFERT	1 580 000,00	344 086,30	1 235 913,70	777 675,14	2 013 588,84	433 588,84	27%
20-Immobilisations incorporelles	0,00		1 119,60		1 119,60	1 119,60	0%
21-Immobilisations corporelles	0,00				0,00	0,00	0%
23-Immobilisations en cours	1 580 000,00	344 086,30	1 234 794,10	777 675,14	2 012 469,24	432 469,24	27%
STRUCTURE	8 813,20	5 689,76	6 636,00	3 000,00	9 636,00	822,80	9%
20-Immobilisations incorporelles	0,00		4 704,00	1 000,00	5 704,00	5 704,00	0%
21-Immobilisations corporelles	8 813,20	5 689,76	1 932,00	2 000,00	3 932,00	-4 881,20	-55%
CTVM	629 000,00				0,00	-629 000,00	-100%
20-Immobilisations incorporelles	0,00				0,00	0,00	0%
23-Immobilisations en cours	629 000,00				0,00	-629 000,00	-100%
BIODHT	30 000,00				0,00	-30 000,00	-100%
20-Immobilisations incorporelles	30 000,00				0,00	-30 000,00	-100%
Total général	4 218 438,43	1 615 654,86	1 517 886,42	1 910 735,14	3 428 621,56	-789 816,87	-19%

16



Section d'investissement

Synthèse

DI par chapitre	BP 2023	CA 2023	RAR 2023	NOUVEAUX CREDI	PROJECTIONS 202	Ecart BP/BP	Var BP/BP
020- Dépenses imprévues	0,00				0,00	0,00	0%
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	99 000,00	97 268,50		150 449,00	150 449,00	51 449,00	52%
041- Opérations patrimoniales	51 100,00				0,00	-51 100,00	-100%
13- subventions d'investissement	0,00				0,00	0,00	0%
16- Emprunts et dettes assimilées	657 000,00	656 676,23		541 000,00	541 000,00	-116 000,00	-18%
20-Immobilisations incorporelles	30 000,00		5 823,60	61 000,00	66 823,60	36 823,60	123%
21- Immobilisations corporelles	41 854,40	14 242,44	19 517,07	26 000,00	45 517,07	3 662,67	9%
23- Immobilisations en cours	4 146 584,03	1 601 412,42	1 492 545,75	1 823 735,14	3 316 280,89	-830 303,14	-20%
27- Autres immobilisations financières	0,00				0,00	0,00	0%
10- Dotations, fonds divers et réserves	24 320,00	24 316,62			0,00	-24 320,00	-100%
Total général	5 049 858,43	2 393 916,21	1 517 886,42	2 602 184,14	4 120 070,56	-929 787,87	-18%

Ri par chapitre	BP 2023	CA 2023	RAR 2023	NOUVEAUX CREDI	PROJECTIONS 202	Ecart BP/BP	Var de BP/BP
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	493 550,00	493 117,21		718 265,73	718 265,73	224 715,73	46%
041- Opérations patrimoniales	51 100,00				0,00	-51 100,00	-100%
10-Dotations, fonds divers et réserves	1 117 472,87	1 174 703,80		1 140 537,05	1 140 537,05	23 064,18	2%
13- Subventions d'investissement reçues	12 500,00			530 000,00	530 000,00	517 500,00	4140%
16- Emprunts et dettes assimilées	1 802 787,78		1 800 000,00	0,00	1 800 000,00	-2 787,78	0%
23- Immobilisations en cours	0,00				0,00	0,00	0%
001- Solde d'exécution positif reporté N+1	1 572 447,78	1 572 447,78		846 352,58	846 352,58	-726 095,20	-46%
Total général	5 049 858,43	3 240 268,79	1 800 000,00	3 235 155,36	5 035 155,36	-14 703,07	0%

17



calcul des redevances d'équilibre



M. BESNIER rappelle les deux scénarios envisagés :

- scénario n°1 : évolution de la redevance d'équilibre pour répondre aux besoins conjoncturels,
- scénario n°2 : évolution de la redevance d'équilibre permettant d'anticiper les évolutions du coût de traitement des ordures ménagères



Hypothèse 1 : évolution avec tarif OMr actuel

CALCUL REDEVANCE EQUILIBRE :	BP 2022	BP 2023	BP 2024
ADMINISTRATION GENERALE :	158 240	456 012	394 369
OMR (dt 2/3 quai)	3 913 959	4 190 699	4 676 669
CS (dt 1/3 quai)	2 368 561	3 217 191	3 509 481
VERRE	-	41 500	45 200
DECHETERIE	-	4 080 350	4 304 500
TOTAL	6 440 760	11 985 752	12 930 219
<i>Evolution RE</i>			944 467
			8%

Evolution de la redevance à hauteur de 8%.

19



Hypothèse 2 : Évolution avec tarif OMr 160 €ht/T

CALCUL REDEVANCE EQUILIBRE :	BP 2022	BP 2023	BP 2024
ADMINISTRATION GENERALE :	158 240	456 012	394 369
OMR (dt 2/3 quai)	3 913 959	4 190 699	5 219 678
CS (dt 1/3 quai)	2 368 561	3 217 191	3 528 472
VERRE	-	41 500	45 200
DECHETERIE	-	4 080 350	4 304 500
TOTAL	6 440 760	11 985 752	13 492 219
<i>Evolution RE</i>			1 506 467
			13%

Evolution de la redevance à hauteur de 13%.

20

M. STEPHAN souligne que sur VITRE, le SMICTOM Sud Est 35 va partir sur une augmentation de 13%. On n'a pas le choix.

Mme DUSSOUS rappelle qu'il faut comprendre que le traitement des déchets représente un coût, et on n'a pas la main dessus.

M. BOUDET mentionne qu'il est capable de tenir le même discours. Cependant, il y a les capacités financières de chaque syndicat.

M. Philippe RAPHALEN, Pôle expertise financière de la DRFIP, présente les premiers scénarios de prospective réalisés pour la période 2024-2030.



Prospectives 2023-2030

Partenariat DRFIP

Mise en place d'une analyse Financière Prospective réalisée par la DGFI ;

> Objectif : analyser l'évolution budgétaire par rapport aux différents projets des Syndicats et à l'évolution du mode de financement ;

Première phase : analyse rétrospective 2020 – 2022 (BS 05.12.2023) ;

Seconde phase : analyse prospective 2023 – 2030.



Hypothèses financières

Section de fonctionnement

Charges :

Evolution de l'outil de valorisation énergétique : CVED actuel jusque mi-2025, puis DSP :
 Préfinancement de 13 000 000€ apporté par la collectivité et financé par l'emprunt sur 30 ans (4%)
 Mise en place de la cession de créance à compte de mi-2025 : dép d'inv, et charges financières en plus du coût d'exploitation à compter de 2027,
 Révision annuelle de 3% par an pour le chapitre 011, 4% sur le chapitre 012 (effectif constant) ;
 Taux d'exécution retenu : 95% (moyenne 6 dernières années) ;
 Charges financières calculées selon emprunt nécessaire.

Recettes :

Fin des recettes d'énergie à compter de mi-2025 (début DSP)
 Mise en place d'une redevance d'occupation de l'outil pour les apports extérieurs accueillis au CVED
 Accueil d'apports de collectivités voisines

23



Hypothèses financières

Section d'investissement

Environ 22,600 millions d'euros sur la période

Principales opérations :

Pré-financement du CVED
 Finalisation du quai de transfert situé à Fougères
 Extension du réseau REVERTEC : 6 000 k€, financé par subvention 2 500 k€ et 3 500 k€ d'emprunt

Programme d'investissement	PROJECTIONS 2024	PROJECTIONS 2025	PROJECTIONS 2026	PROJECTIONS 2027	PROJECTIONS 2028	PROJECTIONS 2029	PROJECTIONS 2030
CDT	24 000,00	720 000,00					
20-Immobilisations incorporelles	0,00						
21- Immobilisations corporelles	24 000,00	720 000,00					
23- Immobilisations en cours	0,00						
CVED	1 353 896,72	1 253 087,00	8 161 219,00	9 855 694,00			
20-Immobilisations incorporelles	60 000,00	983 087,00	5 161 219,00	6 855 694,00			
21- Immobilisations corporelles	17 585,07						
23- Immobilisations en cours	1 276 311,65	270 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00			
DECHARGE DE CORNILLE	6 000,00						
20-Immobilisations incorporelles	0,00						
21- Immobilisations corporelles	0,00						
23- Immobilisations en cours	6 000,00						
QUAI DE TRANSFERT	2 011 270,22						
20-Immobilisations incorporelles	1 119,60						
21- Immobilisations corporelles	0,00						
23- Immobilisations en cours	2 010 150,62						
STRUCTURE	9 636,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
20-Immobilisations incorporelles	5 704,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21- Immobilisations corporelles	3 932,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
CTVM	0,00						
20-Immobilisations incorporelles	0,00						
23- Immobilisations en cours	0,00						
BIODHT	0,00						
20-Immobilisations incorporelles	0,00						
Total général	3 404 802,94	1 976 087,00	8 164 219,00	9 858 694,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00



Les ratios à prendre en compte

DRFIP

FINANCES PUBLIQUES

❖ Le ratio « caf nette/produits » :

La capacité d'autofinancement nette correspond à l'excédent des produits réels d'exploitation sur les charges d'exploitation, déduction faite du remboursement en capital de la dette.

Le ratio CAF Nette/produits ne devra pas être inférieur à 5%

❖ Le ratio « encours de la dette/CAF » :

Les seuils d'alerte du risque financier d'une collectivité sont :

☑ moins de 8 ans	Endettement faible à moyen
☑ de 8 à 11 ans	Endettement fort
☑ de 11 à 15 ans	Endettement très fort
☑ plus de 15 ans	Surendettement

❖ Le fonds de roulement en nombre de jours correspond à la période durant laquelle la collectivité peut assurer le paiement de ses charges sans aucune rentrée de recettes. Il ne devra pas être inférieur à 60 jours.

25

Mme DUSSOUS demande que se passe-t-il si la collectivité ne dispose pas de suffisamment de Fonds de roulement (référence aux 60 jours) pour payer ? M. RAPHALEN répond que la collectivité est placée sous tutelle, La Chambre Régionale des Comptes prend le budget en main.



Les scénarios

DRFIP

FINANCES PUBLIQUES

❖ Scénario 1 :

Réalisation du programme d'investissement avec une évolution de la redevance d'équilibre annuelle de l'ordre de 5% par an et mobilisation de 18,3 millions d'€ d'emprunts

❖ Scénario 2ter :

Réalisation du programme d'investissement avec une évolution de la redevance d'équilibre annuelle permettant de respecter les ratios et mobilisation de 16,3 millions d'€ d'emprunts

26



Scénario 1- Evolution RE +6%/an entre 2024 et 2027

FINANCES PUBLIQUES

DRFIP

Redevance d'équilibre nécessaire à hauteur de 102 millions d'€ sur la période 2024-2030, soit 14,5 millions d'€ par an en moyenne (12 actuellement)

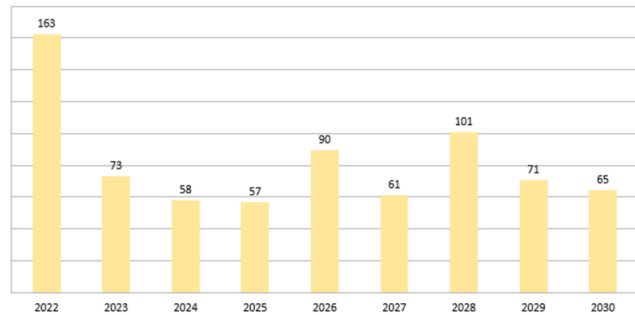
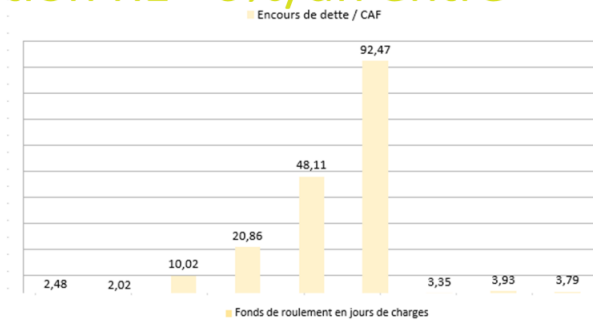
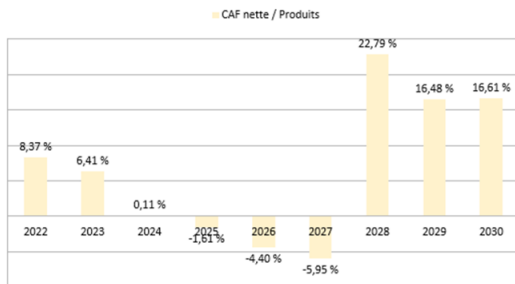
(en milliers euros)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
PRODUITS REELS	9 013	15 540	15 836	16 403	16 862	17 639	20 999	21 421	21 463
Variation produits		72,42 %	1,90 %	3,58 %	2,80 %	4,61 %	19,09 %	2,01 %	0,20 %
Ventes de produits	1 724	3 496	3 143	2 885	2 466	2 307	5 667	6 089	6 131
Dotations et participations	6 666	11 986	12 693	13 518	14 396	15 332	15 332	15 332	15 332
- CHARGES REELLES	7 403	13 887	15 277	16 059	16 555	17 403	14 875	16 545	16 548
Variation charges		87,59 %	10,01 %	5,12 %	3,09 %	5,12 %	-14,53 %	11,23 %	0,02 %
Dont Frais de personnel	164	202	205	213	221	231	240	250	259
Variation		23,17 %	1,49 %	3,90 %	3,76 %	4,52 %	3,90 %	4,17 %	3,60 %
Contrat prestation de service	6 644	12 043	13 464	14 153	14 264	13 689	8 787	9 037	9 294
Variation		81,26 %	11,80 %	5,12 %	0,78 %	-4,03 %	-35,81 %	2,85 %	2,84 %
Frais financiers	37	34	77	162	538	1 951	4 316	5 725	5 462
Variation		-8,11 %	126,47 %	110,39 %	231,89 %	262,81 %	121,24 %	32,67 %	-4,60 %
= CAF	1 610	1 653	559	344	307	236	6 124	4 876	4 915
- remboursement du capital	856	657	541	608	1 049	1 286	1 340	1 345	1 350
= CAF NETTE	754	996	18	-264	-742	-1 050	4 785	3 531	3 565
+ RECETTES D'INVESTISSEMENT	454	129	3 338	2 324	10 477	9 762	0	0	800
Dont Emprunt	0	0	2 800	2 183	8 660	8 357	0	0	800
Dont FCTVA, subventions...	454	129	8	141	567	155	0	0	0
- INVESTISSEMENTS (y compris créance loi dailly)	321	1 639	3 728	1 976	8 164	9 859	3 600	4 426	4 657
Dont créance loi dailly	0	0	0	0	0	0	3 597	4 423	4 654
= VARIATION FDR	887	-514	-372	84	1 571	-1 147	1 185	-895	-292
= Fonds de Roulement	3 347	2 833	2 461	2 545	4 117	2 970	4 154	3 259	2 967
Encours de la dette financière	3 997	3 340	5 599	7 174	14 785	21 856	20 516	19 171	18 621



Scénario 1- Evolution RE +6%/an entre 2024 et 2027

FINANCES PUBLIQUES

Evolution des ratios



M RAPHALEN explique que ce scénario n'est pas tenable financièrement : CAF nulle en 2024, et négative entre 2025 et 2027.



Scénario 2- Evolution RE permet ratios corrects

Redevance d'équilibre nécessaire à hauteur de 111,7 millions d'€ sur la période 2024-2030, soit 16 millions d'€ par an en moyenne (12 actuellement)

(en milliers euros)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
PRODUITS REELS	9 013	15 540	17 148	17 601	18 500	19 318	21 678	23 100	23 142
Variation produits		72%	10%	3%	5%	4%	12%	7%	0%
Dont ventes de produits	1 846	3 496	3 143	2 885	2 466	2 307	5 667	6 089	6 131
Dotations et participations	6 666	11 986	14 005	14 716	16 034	17 011	16 011	17 011	17 011
- CHARGES REELLES	7 403	13 887	15 811	16 019	16 428	17 238	14 734	16 410	16 418
Variation charges		88%	14%	1%	3%	5%	-15%	11%	0%
Dont Frais de personnel	164	202	205	213	221	231	240	250	259
Variation		23%	1%	4%	4%	5%	4%	4%	4%
Contrat prestation de service	6 644	12 043	13 998	14 153	14 264	13 689	8 787	9 037	9 294
Variation		81%	16%	1%	1%	-4%	-36%	3%	3%
Frais financiers	37	34	77	122	411	1 786	4 175	5 590	5 332
Variation		-8%	126%	58%	237%	335%	134%	34%	-5%
= CAF	1 610	1 653	1 337	1 582	2 072	2 080	6 944	6 690	6 724
-remboursement de capital	856	657	541	574	941	1 141	1 141	1 141	1 141
= CAF NETTE	754	996	796	1 008	1 131	939	5 803	5 549	5 583
+ RECETTES D'INVESTISSEMENT	454	129	2 338	1 124	9 478	7 261	0	0	0
dont emprunts	0	0	1 800	983	7 661	5 856	0	0	0
dont FCTVA, subventions	454	129	8	141	567	155	0	0	0
- INVESTISSEMENTS (y compris créance loi Dailly)	321	1 639	3 728	1 976	8 164	9 859	3 600	4 426	4 657
dont créance loi Dailly	0	0	0	0	0	0	3 597	4 423	4 654
= VARIATION FDR	887	-514	-594	156	2 445	-1 659	2 203	1 123	926
= Fonds de roulement	3 347	2 833	2 239	2 395	4 840	3 181	5 384	6 507	7 433
Encours de la dette financière	3 997	3 340	4 599	5 008	11 728	16 443	15 302	14 161	13 020

29

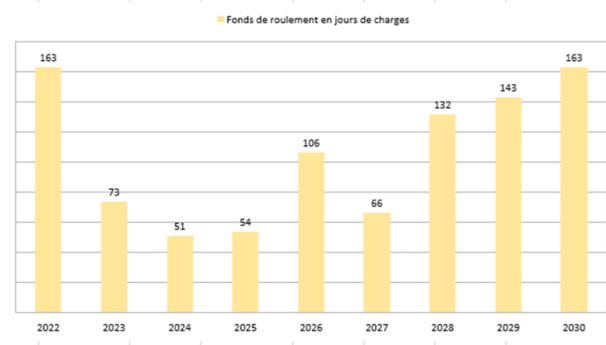
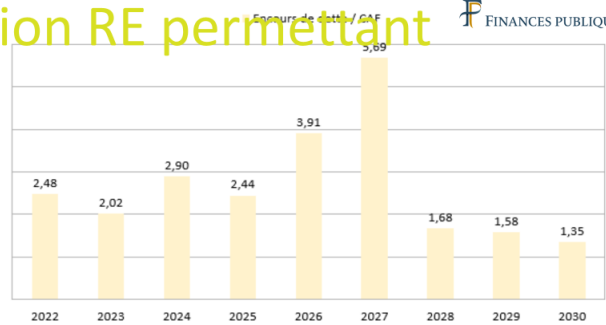
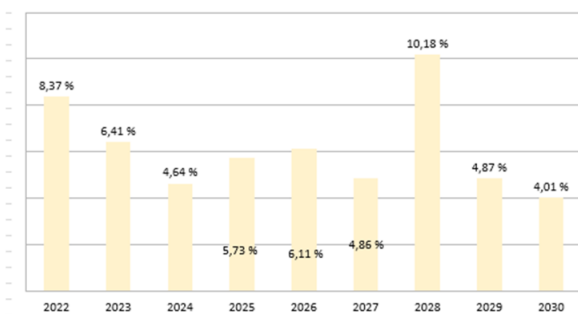
M RAPHALEN explique qu'une augmentation plus forte de la redevance d'équilibre est nécessaire (111.7 k€ sur la période 2024-2030) pour intégrer les projets du syndicat, et notamment le projet de renouvellement de l'outil de valorisation énergétique. Cette augmentation permet d'atteindre des ratios financièrement corrects.



Scénario 2- Evolution RE permettant ratios corrects

Evolution des Ratios

CAF Nette/produit





Scénario 2- Evolution RE permettant ratios corrects

Impact à l'habitant

en milliers d'euro	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
redevance d'équilibre SMICTOMs :	11 986	12 585	13 215	13 875	14 569	15 298	16 062	16 866
redevance d'équilibre complémentaire projet :	0	1 420	1 501	2 159	2 442	713	949	145
total redevance d'équilibre annuelle S3T'ec :	11 986	14 005	14 716	16 034	17 011	16 011	17 011	17 011
évolution estimée de la redevance d'équilibre S3T'ec en masse :								
évolution redevance d'équilibre annuelle S3T'ec		2 019	711	1 318	977	-1 000	1 000	0
en pourcentage :		17%	5%	9%	6%	-6%	6%	0%
évolution estimée de la redevance d'équilibre S3T'ec en €/hab./an :								
total redevance d'équilibre annuelle S3T'ec en €/hab./an	54	64	67	73	77	73	77	77
évolution annuelle :		9	3	6	4	-5	5	0

31

M. BESNIER présente l'impact à l'habitant du scénario optimisé : environ 22€ par hbt.

Mme DUSSOUS précise qu'un courrier va être adressé aux EPCI afin de les solliciter sur le versement d'un financement pour le projet de renouvellement de l'outil.

Pour M. BOUDET, comme il a été souligné lors de la réunion organisée le 11 janvier à laquelle participait l'ensemble des Présidents des 5 EPCI que couvre S3T'ec, il importe de prendre en compte dans l'appel de participation à l'investissement, la donnée d'apport d'énergie pour les entreprises du bassin vitréen. Demain, l'intérêt d'alimentation en énergie sera pour les entreprises du bassin de VITRE.

Mme DUSSOUS indique l'entendre, ce sera une négociation avec les entités. Il faut trouver une clé de répartition entre EPCI juste et équitable.

Mme MURET-BAUDOIN déclare : « c'est tout le monde donne ou personne »

Pour Mme DUSSOUS, dans le courrier de sollicitation, on peut proposer une première clé. Si on en propose une autre, il faut que les EPCI s'entendent.

M. BOUDET partage : il faut déjà proposer une première clé, celle actuelle pour rappel et existant.

M. STEPHAN entend ce que dit M. BOUDET : s'il n'y a pas d'apport, les 13 millions seront financés par S3TEC avec la clé actuelle liée au tonnage réel. Elle n'est pas figée.

M. STEPHAN souligne : si on va vers du financement contribuable, la clé sera le traitement. Les prix vont exploser. Il nous faut trouver « tous » la meilleure réponse. Si quelqu'un ne paie pas, comment fait-on ?

M. BOUDET répond que la clé de répartition que l'on a validée, à partir du moment où on fait évoluer le traitement, elle n'est pas figée.

Mme DUSSOUS précise qu'aujourd'hui, c'est du réel : on prend en compte les tonnages apportés par chaque adhérent.

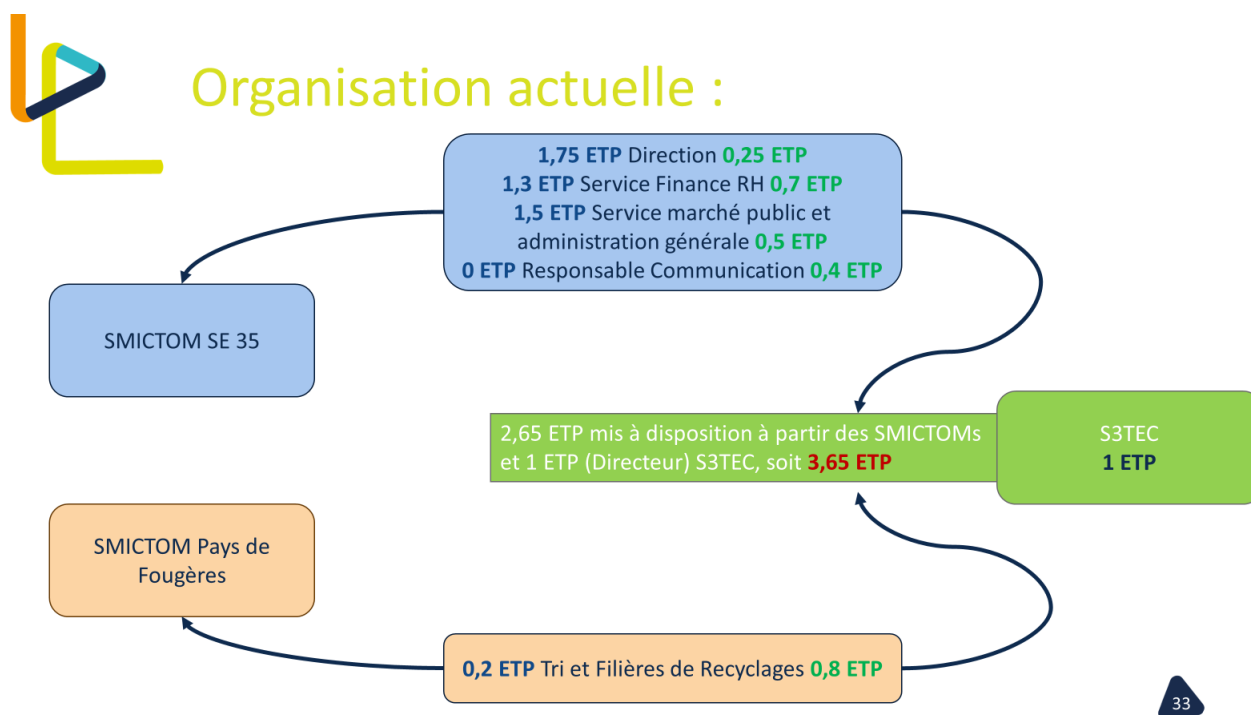
M. STEPHAN signale qu'avec la RI, le SMICTOM DU PAYS DE FOUGERES va baisser ses tonnages.

C – RESSOURCES HUMAINES

Question 4 – Evolution des services

La Présidente expose :

Au vu des évolutions à venir, une réflexion a été menée sur l'évolution des services S3T'EC à compter de 2024.





Besoins identifiés depuis 01/01/2023:

- ▷ Surcharge de travail au niveau du service Finance ;
- ▷ Obligation de mettre en place un contrôle interne compte tenu de l'évolution des responsabilités comptables depuis le 1er janvier 2023 sur les 2 collectivités.
- ▷ Augmentation du nombre de contrats gérés (transfert des déchèteries) ;
- ▷ Volonté de positionner davantage DGA sur les orientations stratégiques et les grands projets
- ▷ Dégager du temps DGA de tâches « quotidiennes » : Compta Coût, préparation budgétaire, situations budgétaires ;



Besoins identifiés liés au départ du Directeur de la structure :

- ▷ Enjeux fort sur la valorisation énergétique :
 - > Suivi contrat CVED ;
 - > Maintien de l'outil en fonctionnement ;
 - > Nouvelle DSP ;
 - > Suivi conception, exploitation, maintenance ;
- ▷ Nécessite une ingénierie importante sur le sujet ;
- ▷ Etant donné la possible variation de charge sur ce poste à long terme ;



Organisation actuelle et proposition

Proposition d'évolution :

- Recrutement d'1 ETP cat. C : Assistant Finance RH à raison de 0,5 ETP S3TEC ;
- Recrutement contrat de projet (3 ans) cat A ;
- Partage d'ETP services et non plus ETP agent (exemple fonctionnement service finance)

Effectif S3TEC	Actuel	Proposition	Variation
Direction	1	0,5	-0,5 mise à dispo
DGA	0,25	0,25	0
AG	0,5	0,5	0
Finances	0,7	1,2	0,5
Tri, Filières, Transfert	0,8	0,8	0
Communication	0,4	0,4	0
Valorisation énergétique+RCU		1	1
Total Effectif	3,65	4,65	1

M. BOUDET interroge sur le fait de disposer de deux agents mis à disposition pour le volet Finances RH. Pourquoi ne pas avoir un seul poste au sein d'S3T'ec ? *M. BESNIER* répond que le besoin est plus important. Par ailleurs, la mutualisation de plusieurs agents permet de maintenir un service continu en cas d'indisponibilité de l'agent, et de conserver un niveau de compétences élargi et plus élevé.

Le Bureau syndical valide la proposition du Président.

D – DECHETERIES

Question 5 – Renouvellement du contrat de valorisation du plâtre

La Présidente expose :

Dans le cadre de ses missions, S3T'ec est en charge de la valorisation des matières issues des déchèteries.

Une collecte du plâtre et placoplâtre a été mise en place sur le territoire du SMICTOM du Sud Est. Celle-ci est déployée sur les Valparc (Vitré, Chateaubourg, Chateaugiron, Janzé, La Guerche de Bretagne). Les déchets sont acheminés par la collectivité jusqu'au site de valorisation proposé par le candidat.

Les quantités de plâtres représentent environ 400 tonnes annuelles, 52% de ces matériaux sont valorisés sous forme de gypse.

Le contrat signé avec NETRA VEOLIA est arrivé à échéance au 31/12/2023.

Dans l'attente du lancement à moyen terme d'une procédure commune et globale pour le traitement des déchets issus des déchèteries, un devis a été demandé auprès de la société NETRA VEOLIA pour la valorisation du plâtre sur une durée d'1 an.

Le devis prévoit :

- La prise en charge, le tri des matériaux réceptionnés ;
- Le recyclage effectif des matériaux conformément à la réglementation en vigueur ;
- Le traitement des matériaux déclassés.

Le contrat est passé pour une durée 1 an à compter du 1^{er} janvier 2024. Le montant estimatif pour le traitement-valorisation est estimé à 60 000 € HT.

LA PRESIDENTE INVITE LES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL A SE POSITIONNER SUR LE DEVIS PROPOSE POUR LA VALORISATION DU PLATRE.

Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,

Le BUREAU SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De retenir le devis proposé par la Société NETRA VEOLIA pour la valorisation du plâtre issus des déchèteries,**
- **D'autoriser la Présidente, à signer et notifier le contrat à intervenir avec NETRA VEOLIA pour la valorisation du plâtre issus des déchèteries sur 1 an, pour un montant estimé à 60 000 € HT, ainsi que tout document s'y rapportant.**

Présents : 8
Pouvoir : 0
Nombre de votants : 8
Nombre de voix pour : 8
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,



La Présidente,
Isabelle DUSSOUS

PROJET DE L'ORDRE DU JOUR DU PROCHAIN COMITE

A – ADMINISTRATION

Question 1 - Désignation du secrétaire de séance

Il sera procédé en premier lieu à la désignation d'un secrétaire de séance.

Question 2 - Approbation du compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 13 décembre 2023

Rapporteur élu : Isabelle DUSSOUS
Rapporteur administratif : David BESNIER

La Présidente soumet à l'approbation de l'assemblée, le compte-rendu de la séance du 13 décembre 2023 visé par le secrétaire de séance, transmis par courrier.

Le Comité syndical est invité à approuver le compte-rendu de la séance.

Question 3 - Compte-rendu des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations du Comité Syndical depuis la séance du 13 décembre 2023.

Rapporteur élu : Isabelle DUSSOUS

La Présidente expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 5211-10 relatif aux délégations consenties par le Comité syndical au Bureau et au Président ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 Novembre 2018 portant création du Syndicat Mixte Ouvert de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés à compter du 1^{er} Janvier 2019 ;

Vu la délibération n° 1 du Comité syndical du 20 Octobre 2020 relative à l'élection du Président du Syndicat Mixte Ouvert de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés ;

Vu la délibération n° 3 du Comité syndical du 20 Octobre 2020 relative aux délégations du Comité syndical au Président ;

Considérant que, dans ce cadre, la Présidente rend compte des décisions qu'elle prend par délégation du Comité syndical, à chaque réunion de l'organe délibérant :

Date	N°	Pôle	Numéro devis/contr.	Objet de la délibération - Année 2023	Attributaire marchés/devis	Montant global estimé en HT
21/11/2023	VF D112 2023	Centre de Valorisation Matière	DE04611	Réparation de la presse à balle	LA MECANIQUE ET SES APPLICATIONS	6 964,00 €
21/11/2023	VF D113 2023	Filières	23VF38	Reprise ferraille à cisailer du 01/07/2023 au 30/06/2024	PASSENAUD	0,00 €
21/11/2023	VF D114 2023	Filières	23VF39	Reprise ferraille à découper du 01/07/2023 au 30/06/2024	PASSENAUD	0,00 €
27/11/2023	VF D115 2023	Centre de Valorisation Matière	23/11/2023	Remise en état d'une porte du Centre de transfert et valorisation matière de Vitré (annule et remplace VF D108/2023)	BRANGEON ENVIRONNEMENT	2 100,00 €
27/11/2023	VF D116 2023	Centre de Valorisation Matière	23VF40	Préparation dossier sourcing avec frais complémentaires	CABINET COUDRAY	1 259,00 €
01/12/2023	VF D117 2023	Administration Générale	01/12/2023	Déjeuner de fin d'année	RESTAURANT LE LANTERNIER	234,00 €
04/12/2023	VF D118 2023	Communication	2023 39	Déjeuner de travail du 14 décembre 2023	CORNER BISTRO	112,00 €
04/12/2023	VF D119 2023	Révertec	1563-01	Intervention sur fuite du réseau en novembre 2023 (annule et remplace décision n°VF D109/2023)	SADE	26 870,00 €
04/12/2023	VF D120 2023	Déchèteries	71	Prise en charge dépôt sauvage d'amiante en déchèterie de Tremblay en novembre	BORDINI ENVIRONNEMENT	925,00 €
05/12/2023	VF D121 2023	Ressources Humaines		conseil juridique	COUDRAY	3 300,00 €
08/12/2023	VF D122 2023	Révertec	C23204574-1	Installation d'un automate pour la piscine	DALKIA	5 283,00 €
13/12/2023	VF D123 2023	Quai de transfert	PE23-1602	Participation forfaitaire aux travaux de raccordement de distribution d'électricité dans le cadre de la construction du Centre de transfert à Javené	SD 35	3 100,00 €
13/12/2023	VF D124 2023	Déchèteries	01/12/2023	Enlèvement de cartouches de protoxyde d'azote sur les déchèterie du SMICTOM SUD EST 35	TRIADIS SERVICES	500,00 €
18/12/2023	VF D125 2023	Révertec	du 15/12/2023	AMO passage d'une réservation pour extension réseau Révertec	EXOCETH	5 500,00 €
18/12/2023	VF D126 2023	Administration Générale	du 1er/12/2023	Constat assurances des risques statutaires du 01/01/2024 au 31/12/2027	CENTRE DE GESTION 35	1 600,00 €
18/12/2023	VF D127 2023	Administration Générale	du 18/12/2023	Paniers gamis de fin d'année 2023	LA CAVE DES SAVEURS	175,00 €
21/12/2023	VF D128 2023	Centre de Valorisation Matière	DE2-48924	Maintenance sur les boîtiers détecteurs incendies du centre de valorisation et transfère à Vitré	DESAUTEL	1 325,00 €
21/12/2023	VF D129 2023	Administration Générale		Inscription rencontres Amorce eco-organismes le 25/01/2024	AMORCE	210,00 €
21/12/2023	VF D130 2023	Communication	23VF30	Avenant 1 au marché du bilan carbone des activités actuelles et futures de S3T'ec	O2M	0,00 €

Question 4 - Compte-rendu des décisions prises par le Bureau syndical dans le cadre desdélégations du Comité Syndical depuis la séance du 13 décembre 2023.

Rapporteur élu : Isabelle DUSSOUS

La Présidente expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 5211-10 relatif aux délégations consenties par le Comité syndical au Bureau et au Président ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 Novembre 2018 portant création du Syndicat Mixte Ouvert de Traitement des

Déchets Ménagers et Assimilés à compter du 1^{er} Janvier 2019 ;

Vu la délibération n° 2 du Comité syndical du 20 Octobre 2020 relative à l'élection du Bureau syndical du Syndicat Mixte Ouvert de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés ;

Vu la délibération n° 5 du Comité syndical du 20 Octobre 2020 relative aux délégations du Comité syndical au Bureau syndical ;

Considérant que, dans ce cadre, la Présidente rend compte des décisions prises par le Bureau Syndical par délégation du Comité syndical, à chaque réunion de l'organe délibérant ;

Le Comité Syndical est invité à prendre acte du compte-rendu exposé ci-après :

NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, Madame DUSSOUS clôt la séance.

A Vitré, le 18/01/2024

La Présidente S3T'ec,

M. Isabelle DUSSOUS